

PRESENTS: Mmes NICKERT, FRAYSSE, MASSAUD
Mrs BERNARD, DELVERT, DOUMERC, FOUCHE, GARRIGOU, IZARD, MARIAGE, PORTAL, ROULLAND

ABSENTS: Mr BLADIER procuration Mr IZARD,
Mme GUITOU

Ordre du jour :

- Election du secrétaire de séance.
- Lecture et approbation du compte rendu précédent.
- Délibération pour acquisition d'un bâtiment.
- Débat d'orientation budgétaire.
- Point sur les attributions de subventions aux Associations.
- Demande subvention Collège Puy d'Alon.
- Point sur l'école, et convention.
- Plan Communal de Sauvegarde (groupe de travail).
- Informations sur la communauté de communes.
- Informations et Questions diverses du C.M

Election du secrétaire de séance

Mme FRAYSSE Sandrine est élue en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Lecture et approbation du compte-rendu précédent.

Lecture du compte-rendu 05 février 2013

- Le compte-rendu est approuvé et le registre est signé par le conseil municipal.

Délibération pour acquisition d'un bâtiment

Une proposition a été faite à Mr BONNET pour l'acquisition de sa grange et du terrain attenant. La parcelle divisée à acquérir (361 a) aura une surface de 1867 m². La valeur du bien a été estimée par les Domaines. Après concertation auprès de Mr BONNET, Mrs. DELVERT Alain et DOUMERC Serge ont négocié la somme de 20 000 €. Les frais de géomètre et de l'acte restant à charge de l'acquéreur.

Après échange de l'ensemble des élus, cette proposition est mise au vote.

- L'achat du bien est validé à l'unanimité par le conseil municipal et une nouvelle ligne est ouverte au budget pour couvrir le coût d'acquisition, le bornage et les frais de notaires.

Débat d'orientation budgétaire.

La commission finance s'est réunie pour préparer le budget 2013.

Un premier bilan pour 2012 a été établi :

- dépenses de fonctionnement	312 110,68€
- recettes de fonctionnement	355 580,00€

Les principaux investissements et dépenses à prévoir sont présentés aux conseillers

- achat du camion en remplacement de celui qui a été volé
- travaux « grange des associations »
- achat bâtiment
- voirie des Molières à Cieurac

- voirie en général
- achat de terrains
- éclairage du pont Vicat
- achat d'un nouveau photocopieur + logiciel
- Mobilier Alouette (chaises + 1 porte d'entrée).

Information relative aux subventions notifiées et restantes à percevoir :

Amendes de police : 8048,00€

Travaux clocher de Lanzac : C. Général 1588 €, et C. Régional 6563 €

La somme promise par la Fondation du Patrimoine doit s'élever à 22 800€.

Les dotations forfaitaires diminuent, environ 1800,00€ de moins.

Point sur les attributions de subventions aux Associations

	2013
Comité des Fêtes	600€
Les Papillons Lanzagais	600€
Association des parents d'élèves	500€
Association de la chasse	250€
Association des élus	229€
Comité des Fêtes de Cieurac	200€
Les Esquirols	200€
Amis du Clocher	200€
Anciens combattants	170€
Foot	150€
Bassin des écoles de Dordogne	150€
FNACA (remplacement drapeau)	100€
Fil de Lanzac	50€
Pêche	50€
Croix Rouge	50€
Ass Française des sclérosés en plaque	50€
Alzheimer	50€
Ligue contre le cancer	50€
Fondation du Patrimoine	50€
Prévention routière	20€
Divers	290€

Demande subvention Collège Puy d'Allon.

Lecture de la demande de subvention du Collège pour la participation au séjour à Verdun et Strasbourg pour les élèves de 3ème, séjour bâti sur 3 thèmes : devoir de mémoire, citoyenneté européenne, culture ; 6 enfants de la commune sont concernés. Une participation à hauteur de 100€ est proposée.

- Le vote est organisé, la subvention est validée avec
2 abstentions et 11 voix POUR

Point sur l'école et convention.

Lecture du courrier de Mr le Directeur Académique nous informant de sa décision de procéder au retrait d'un poste d'enseignant 1^{er} degré à l'école.

Seul le cycle 2 sera donc maintenu à la rentrée 2013/2014, CE2-CM1 et CM2.

Des réflexions vont devoir être menées en relation avec cette décision :

- transport scolaire pour le cycle 1

- participation financière aux frais de fonctionnement auprès de la mairie de Souillac, sachant que notre commune doit toujours assumer les charges liées au bâtiment actuel.
- garderie pour les enfants du cycle 1
- modification des rythmes scolaires, travail avec la Communauté de Communes, et sur le bassin d'école Lachapelle-Auzac, Souillac, Lanzac

Un conseil d'école va avoir lieu et une enquête auprès des parents va être faite.

Plan Communal de Sauvegarde (groupe de travail).

Notre commune ayant un PPRI (Plan de Prévention par rapport au Risque d'Inondation), a obligation de mettre en place un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) dans les 2 années suivantes. Le Préfet attire notre attention sur cette carence.

Un groupe de travail est mis en place : Serge DOUMERC, Gérard GARRIGOU, Daniel MARIAGE, Sandrine FRAYSSE.

Délibération à réactualiser, avec sollicitation du Symage.

Informations sur la communauté de communes.

- L'association les films de Geneviève recherche des témoignages et archives sur notre territoire pour la réalisation d'un projet de valorisation des archives photographiques, sonores et cinématographiques.
- Désignation d'un délégué titulaire et suppléant pour la commission SCOT, pôle « planification et urbanisme » ; Alain DELVERT (titulaire) et Gérard GARRIGOU (suppléant) sont candidats.
- La commission budget de la communauté des communes s'est réunie, quelques informations :
 - o Zone d'activité : budget à l'équilibre
 - o SPANC budget en excédent
 - o Photovoltaïque +9468,00€
- Changement des statuts de la crèche pour pouvoir réaliser les achats des couches
- Chapiteaux à disposition avril /mai, conventions en cours

Informations et Questions diverses du C.M

- 1- Le maire fait part des propositions d'indemnisation : pour le vol du camion de 15 008,53€, puis 3 292.95 € pour l'outillage, le Conseil valide ces offres.
- 2- FNACA : remise du nouveau drapeau le 17 mars, 10h40 à l'Eglise Ste Marie de SOUILLAC, 12h cérémonie aux monuments aux morts Square JJ Chapou. Toutes les mairies du canton participeront à cet achat moyennant 100€ chacune.
- 3- PLU : le maire porte à connaissance de toute l'équipe un manque ou une erreur de matérialisation sur le plan graphique. La parcelle située dans la zone à aménager du village et appartenant à la famille Caminade doit permettre l'aménagement d'un tampon pour le pluvial. L'emplacement réservé a été omis par le cabinet d'étude. Une partie de terrain sera donc à acheter par la commune pour permettre cet aménagement.
- 4- Lecture d'un courrier de l'assurance maladie qui accuse réception d'un certificat médical de rechute pour notre ancien salarié Jean Marc PLANCHOU et qui nous informe du rattachement de cette rechute à l'accident de travail déclaré le 2 avril 2001. Un courrier de demande d'information va être préparé car Mr PLANCHOU est à la retraite depuis 1^{er} avril 2011.

Fin de séance à 23h20.